Empathie et perception des valeurs

BARRY C. SMITH *Institute of Philosophy, University of London*

RÉSUMÉ: Les divergences de jugements dans les domaines évaluatifs sont supposées être une raison de préférer le pluralisme, le relativisme ou le subjectivisme à l'objectivisme, et cette préférence est d'autant plus prononcée en ce qui concerne les goûts. Une comparaison entre les désaccords perceptuels et moraux permet cependant de comprendre que les différences de jugements peuvent s'expliquer par les différentes façons d'accéder à la situation ou à l'objet, et non nécessairement à une différence de valeur. Le sentiment de désaccord insurmontable qui surgit parfois dans les situations d'évaluation peut tenir non pas à l'absence de valeurs objectives et / ou communes, mais à une difficulté ou à une impossibilité à saisir la perspective ou la situation d'évaluation dans laquelle les autres sont placés.

ABSTRACT: Differences of evaluative judgments are often assumed to be a reason to prefer pluralism, relativism or subjectivism to objectivism, and this preference is even more pronounced in the case of judgements of taste. A comparison between perceptual and moral disagreements, however, enables us to understand that differences in judgments may be due to a difference in access to the situation or object, and not necessarily to a difference in value. The feeling of irresolvable differences that sometimes arises in situations of evaluation, may not hold in the absence of objective values and / or common values, but be due to a difficulty or inability to capture the perspective, or circumstances of assessment wherein the other agents are placed.

1. Objectivité des valeurs

Un argument bien connu contre l'objectivité des valeurs morales fait appel au désaccord qui oppose généralement les individus, les groupes ou les cultures à propos de ce qui est bon ou juste dans tel cas particulier. Ces divergences d'opinion sont considérées comme une raison de préférer le pluralisme, le relativisme ou

***Dialogue* 51 (2012), 119–127.**
© Canadian Philosophical Association/Association canadienne de philosophie 2012
doi:10.1017/S0012217312000261

https://doi.org/10.1017/S0012217312000261 Published online by Cambridge University Press

le subjectivisme, et de rejeter l'objectivisme appliqué aux valeurs morales. Des arguments similaires sont donnés dans le domaine des goûts, à la fois culinaires et esthétiques, où les individus ou les groupes sont en désaccord sur ce qu'ils considèrent délicieux ou beau. Là encore, l'objectivisme est remis en cause à l'aide des mêmes arguments.

2. Objectivité et connaissance

Cette stratégie argumentative peut cependant être critiquée. À quoi tient l'objectivité dans un domaine de jugement donné? Une distinction est requise entre la façon dont nous jugeons des choses et ce qu'elles sont — entre nos opinions et ce qui les rend vraies. C'est cette distinction, cet écart, qui rend l'erreur possible à certaines occasions.

Par contraste, parler d'erreur n'a pas de sens à propos de ce qui est purement subjectif : les choses sont telles qu'elles nous apparaissent. Selon Wittgenstein, par exemple, c'est pourquoi il est impossible de parler de «juste» et de «faux» dans le domaine subjectif. Pourquoi les divergences d'opinion concernant les domaines évaluatifs ne pourraient-elles pas indiquer que certaines opinions sont justes, tandis que d'autres sont fausses?

Le fait de défendre nos propres jugements contre ceux d'un représentant d'un autre groupe ou d'une autre culture s'avère problématique, car il présuppose que notre jugement est juste et le sien, erroné. Les défenseurs du jugement contraire sont cependant eux-mêmes tentés de penser, *mutatis mutandis*, la même chose à notre égard. Pour écarter le soupçon qu'il n'existe aucun fait objectif («fact of the matter») ni aucune pensée juste dans le domaine en question, nous avons besoin de trouver des cas où nous pouvons *légitimement* dire que nous jugeons les choses de façon juste.

En d'autres termes, pour défendre une forme de réalisme ou d'objectivisme des valeurs, nous avons besoin, comme le dit Crispin Wright, d'une combinaison de modestie et d'arrogance[1] :

> — l'arrogance de prétendre pouvoir faire des jugements corrects, qui donnent lieu à des jugements vrais dans certaines circonstances;
> — la modestie de reconnaître que notre réussite n'est pas toujours assurée et que nos opinions peuvent échouer à être vraies.

Une fois cette combinaison de modestie et d'arrogance en place, nous pouvons tenter de défendre l'objectivité des valeurs contre l'argument des différences d'opinion. Pour cela, nous avons besoin d'établir que nous faisons parfois des jugements de valeur corrects. Il nous faut donc ici une épistémologie satisfaisante. Il nous faut également expliquer les différences d'opinion, ou nous débarrasser d'elles.

Comme l'illustrent les jugements de goût ou les jugements portant sur la beauté, il est possible de défendre un modèle perceptuel pour expliquer en quoi consiste le fait de savoir que quelque chose est délicieux ou beau. Ce

https://doi.org/10.1017/S0012217312000261 Published online by Cambridge University Press

sont généralement nos propres réactions qui, au cas par cas, nous permettent de déterminer si un objet est bon ou beau. Ce faisant, nous présupposons que ce que nous percevons, ou la façon dont nous y réagissons, correspond à ce que n'importe qui d'autre percevrait ou à la façon dont il réagirait, s'il était placé dans les mêmes circonstances et suffisamment bien équipé pour juger de ce cas particulier.

Il est important de souligner ici que nous n'avons pas toujours tort de faire cette supposition. Il est en effet tentant de surestimer l'importance des divergences de jugement. Or, nombreux sont les cas où les gens tombent d'accord, et c'est uniquement sur fond de ces accords fréquents que la possibilité de désaccords intéressants prend son sens.

Si une créature possède un système sensoriel et une façon de percevoir trop différents des nôtres, nous ne pouvons pas prendre pour acquis qu'elle puisse faire des jugements perceptuels semblables aux nôtres. De même, si certaines personnes ne sont jamais capables de s'accorder avec nous sur le goût des aliments, nous pouvons supposer qu'elles n'ont pas les facultés sensorielles suffisantes pour leur permettre de faire des jugements de goût (ce qui peut se comparer au cas où un daltonien émettrait des jugements concernant la couleur).

Toute personne normale conviendra que les fruits mûrs sont meilleurs que les fruits verts et que le lait tourné est dégoûtant. La plupart du temps, les désaccords sur les questions de goût surgissent dans le cas de goûts complexes ou inhabituels. Ainsi, échouer à juger correctement les propriétés d'un vin ou d'un plat peut être dû à une perception erronée ou à l'incapacité à reconnaître la complexité de l'expérience que l'on est en train de vivre.

La plupart des gens considèrent que l'expérience de goût est éphémère et évasive. Tout se dissipe sans que l'on ait eu l'occasion d'y porter attention ou de réfléchir. Mais ne peut-on pas y échapper avec un peu d'expérience et d'entraînement? La capacité à déguster en portant attention à la complexité de l'expérience ne garantit pas l'accord entre toutes les parties en jeu — en témoignent les divergences qui persistent entre les experts. Elle permet néanmoins que l'on discute des bases sur lesquelles chacun fait reposer son jugement. Il peut alors apparaître que certaines propriétés sont méprisées, et il devient possible de déterminer lesquelles sont appréciées plus que telles autres.

Dans ces conditions, il est certainement possible pour chacun d'apprécier et de comprendre le jugement de l'autre, même sans l'accepter. D'autres différences se révèlent dans la base perceptuelle à l'aune de laquelle chacun juge. On constate par exemple que chaque groupe possède un seuil différent pour la perception du salé, du sucré ou de l'amer. Ces différences sont objectivement mesurables, et, une fois prises en compte, révèlent que nous ne comparions pas des expériences semblables. Les deux groupes en désaccord ne jugent pas des choses perçues de la même façon; ils pourraient donc réagir de façons très différentes, à partir d'évaluations différentes. Il est possible de considérer que si que s'ils avaient partagé la même perception de la chose, ils seraient parvenus à une évaluation similaire. Nous sommes certes incapables de dire avec certitude que tel aurait été

https://doi.org/10.1017/S0012217312000261 Published online by Cambridge University Press

le cas. Mais il y a ici une possibilité à laquelle doit se confronter tout argument trop rapide qui, de la différence d'opinion, conclurait à l'absence de vérité objective sur le délicieux et le mauvais en matière de goût.

Les choses se compliquent cependant puisqu'il n'est peut-être pas possible de séparer les composantes perceptuelles des composantes réactives ou évaluatives du jugement. Lorsque nous goûtons quelque chose, notre réaction, qu'elle soit affective ou hédonique, ne suit peut-être pas la perception elle-même, mais la précède, ou bien elle en est indissociable. Ainsi, si nous avons des perceptions affectives de certains aliments, et non une simple réaction hédonique qui s'ajouterait à une base perceptuelle, il nous est peut-être impossible de nous entendre.

Ceci dit, en l'absence de base perceptuelle partagée sur laquelle faire reposer nos jugements, nous ne pouvons pas dire que nous évaluons les mêmes choses différemment, et nous ne pouvons pas inférer que tel désaccord n'est donc qu'une question de goût à laquelle s'appliquerait le fameux «*de gustibus non est disputandum*». Par ailleurs, la connaissance des facteurs qui influencent les perceptions et les jugements nous permet d'expliquer les divergences d'opinion sans faire appel à des désaccords mystérieux, venus de nulle part. Ceci fournit un argument contre les options non-factualistes.

Selon certaines formes du relativisme (mais non selon toutes ses formes), il est important d'établir que les parties en désaccord ont un désaccord authentique. À cette condition seulement, l'idée qu'elles ont toutes les deux raison, ou qu'elles ont toutes deux le droit (entitlement) de prétendre à la vérité, conduit au relativisme concernant le goût ou la vérité. Mais tel n'est pas le cas ici.

Les cas que nous avons proposés s'apparentent plutôt au relativisme du discours (speaker relativism) de Jamie Dreier, selon lequel le contenu d'un terme moral ou évaluatif est fonction des attitudes affectives du locuteur en contexte[2]. La différence d'affect peut elle-même varier en fonction de l'expérience et de l'éducation. Ici, la divergence est intelligible et ne menace pas l'objectivité.

Il existe une façon *juste* de juger, pour telle personne, dotée de tendances ou de dispositions affectives données et issue d'un groupe donné. Par exemple, les odeurs de vanille et d'amande (benzaldéhyde) sont sucrées pour les Occidentaux, et peuvent ainsi rehausser agréablement le goût de certaines substances. Mais elles ne sont pas sucrées pour les Japonais, car elles ne sont pas associées ou régulièrement combinées avec du saccharose dans leur alimentation. Des différences d'exposition à certains aliments peuvent avoir un effet sur les réactions affectives.

Ceci ne veut pas dire que les Japonais et les Occidentaux ne présenteront pas ensuite des réactions différentes à un goût sucré, mais montre qu'un élément que nous croyons universellement perçu peut être en réalité perçu de différentes façons en fonction de l'arrière-plan culturel de celui qui perçoit, et ce, même à un niveau élémentaire.

L'argument de la divergence d'opinion est supposé représenter une menace pour l'objectivité. Nous avons vu que cette menace n'est pas aussi directe

https://doi.org/10.1017/S0012217312000261 Published online by Cambridge University Press

qu'elle le paraît, et que l'objectiviste qui défend un modèle perceptuel ou basé sur la perception a plusieurs flèches dans son carquois s'il veut y répondre. L'argument des divergences présuppose également que les différences d'opinion surgissent entre individus, groupes ou cultures. Ceux qui soutiennent cet argument omettent souvent de constater, ce qui est important, que ces divergences peuvent également survenir chez un même individu, au fil du temps. Il ne s'agit pas ici de périodes de temps radicalement distinctes dans la vie d'un individu. Même en un court laps de temps, en changeant de façon subtile le contexte interne ou externe de l'agent, des changements importants peuvent être suscités dans ses réponses évaluatives. Par exemple, des différences d'évaluation surviennent avec la satiété; il semble impossible de même reprendre une autre bouchée de chocolat quand nous en avons trop mangé. Un moment plus tôt, nous trouvions ledit chocolat délicieux, mais voilà que nous ne pouvons même plus supporter de le voir ou de le sentir. Quand nous avons faim, au contraire, et que nous exprimons notre plaisir à l'idée la nourriture, nous nous heurtons à l'incompréhension des autres, rassasiés. Pourtant, nous pourrions être dans leur situation, et de fait, cela ne manquera pas de se produire.

L'impression qu'il existe des jugements incompatibles, des désaccords insolubles, ou qu'il n'existe pas de fait objectif peut être due à une incapacité à imaginer la situation d'autrui ou la variété des situations dans lesquelles on se trouve soi-même au fil du temps. Échouer à comprendre notre propre jugement ou la réaction que nous avons eue à un moment donné nous met sur la piste de ce qui est en jeu lorsque nous échouons à comprendre les jugements de valeur des autres.

3. Retour à l'objectivité

Or, nous pouvons comprendre que les jugements des autres diffèrent des nôtres à cause de facteurs qui peuvent affecter le jugement — facteurs auxquels nous sommes nous-mêmes sensibles à certains moments ou dans certaines conditions. Nous pouvons ainsi reconnaître la possibilité de l'erreur dans les jugements des autres, mais également dans les nôtres. Nous admettons du même coup l'idée de jugements corrects objectifs dans un domaine évaluatif quelconque. Parvenir à un jugement correct ou même à une perception correcte dans un domaine complexe peut être difficile et représenter en soi une réussite.

4. Les jugements moraux

Tournons-nous maintenant vers le cas des situations morales, où l'on peut dire que l'on perçoit des valeurs. Parler de valeurs morales ici est analogue, ou intimement lié, à la perception des états mentaux d'autrui. L'argumentation nécessaire à la construction d'un modèle perceptuel pour notre connaissance des états mentaux d'autrui serait trop longue pour être complètement développée ici. Je me contenterai donc de l'exposer brièvement.

On peut remarquer en commençant qu'une grande partie de ce que nous jugeons bien ou mal, juste ou injuste, sont les actions, et plus encore, les intentions

https://doi.org/10.1017/S0012217312000261 Published online by Cambridge University Press

des agents. Nous avons ce que Strawson appelle «des attitudes réactives» à l'égard des comportements des autres. Nous éprouvons de la gratitude ou du ressentiment, nous reconnaissons leur générosité, leur cruauté, leur gentillesse ou leur indifférence. Dans chacun de ces cas, Strawson pense que nos réactions sont justifiées si et seulement si les objets de ces attitudes sont responsables de leur comportement[3].

À quelles conditions nos jugements sont-ils corrects? Strawson suggère qu'ils tiennent à deux conditions qui sont la liberté (de l'agent d'avoir d'entrepris l'action) et le ressentiment (que cette action nous inspire). Cependant, si nous découvrons par la suite que la façon dont nous avons interprété le comportement d'autrui est erronée, notre attitude réactive cesse d'être justifiée. Par exemple, alors que nous nous indignons d'avoir été insultés, si nous apprenons que la personne n'a pas utilisé le mot de façon offensante ou avec l'intention de nous insulter, nous devons nous défaire de notre attitude, devenue inappropriée. Bien évidemment, le sentiment qui est au cœur de l'attitude réactive peut persister, mais ce qui importe est que nous n'ayons pas *le droit* de ressentir un outrage ou de l'indignation, qu'il ne soit pas légitime pour nous de le faire.

Ainsi, que nous ne soyons pas en mesure de garantir la légitimité d'une attitude réactive comme le ressentiment ou l'indignation peut dépendre du sujet de l'attitude, et pas seulement de la personne à laquelle il réagit. La colère que l'on ressent à l'insulte perçue peut être disproportionnée et rendre cette réaction inappropriée. Cependant la perception et les attitudes immédiates présentent un caractère irrésistible : même si le sujet est persuadé, dans un moment de calme, qu'il s'est trompé et a perçu comme hostile ou insultant ce qui n'était en fait qu'une taquinerie innocente, il sera difficile pour lui de passer outre l'impression perceptuelle et la certitude quasi perceptuelle qui ont donné naissance à la réaction et au jugement moral d'alors — en vertu duquel la remarque de l'autre était inacceptable.

Une fois ce fait reconnu, nous avons toutes les raisons de supposer que nos jugements sur la façon dont les autres se comportent, basés sur la perception, sont bien plus hasardeux, ou risqués, et bien plus susceptibles de laisser s'introduire l'erreur, que ne le porte à croire sur le moment leur apparente évidence.

Nous pouvons essayer de réduire les effets de ces facteurs de contamination qui influencent la perception de la scène, et essayer de nous placer dans le bon état d'esprit et dans la perspective bien informée à partir desquels il devient possible de juger les circonstances de façon correcte. Mais il sera difficile de nous soustraire à la force irrésistible de nos propres réactions spontanées à la scène et au comportement que l'autre y adopte. De plus, il nous est difficile, à un instant donné, de comprendre des jugements qui sont ou peuvent être les nôtres à d'autres moments, ou d'avoir de la sympathie pour eux. La domination du moment présent, l'état où nous nous trouvons au moment de juger, les perceptions que nous avons alors, nous font apparaître le jugement que nous portons à un instant donné comme étant *le* jugement correct de la situation.

https://doi.org/10.1017/S0012217312000261 Published online by Cambridge University Press

En ce qui concerne les désaccords moraux, il apparaît donc que si nous accordons peu de poids et sommes peu sympathiques aux jugements conflictuels que nous sommes nous-mêmes susceptibles d'avoir, cela est encore plus vrai lorsque les jugements des autres s'opposent aux nôtres !

5. Les désaccords moraux

Imaginons que vous disiez : «X est bien», et que je dise : «X est mal». Nous ne sommes peut-être pas en conflit, mais il se peut que cela ne me soit pas accessible parce que je suis incapable d'apprécier votre point de vue, ou de sentir la force des facteurs qui pèsent sur votre jugement. Dans une telle situation, certains facteurs vous affectent et ont une influence sur votre perception, vos sentiments et vos réactions — facteurs auxquels je ne suis pas sensible *à ce moment précis*. Ceci ne veut pas dire que je ne peux pas, ou ne pourrais pas, y être sensible dans des circonstances un peu différentes. Il se peut que je dise maintenant : «X n'est pas bien», et plus tard : «X est bien».

De plus, il se peut que je prenne conscience que mon jugement ultérieur reflète mieux les faits réels que mon premier jugement. La distance et l'accès à une seconde perspective peuvent me permettre de juger la situation d'une meilleure façon, ainsi que le permettent deux perspectives visuelles sur une même scène. Cependant, selon la perspective de la première personne, à l'instant du jugement, je suis soumis à de multiples facteurs influençant mes perceptions et mes réactions, et je ne peux faire autrement que de formuler tel jugement. Ce n'est qu'après-coup que je peux en comprendre les raisons.

Que nous apprennent les désaccords? Il a été établi que, dans une situation donnée, nous nous évaluons à partir de nos propres perspectives et des expériences qui sont les nôtres, et que nous considérons que nos réactions sont légitimes et devraient être partagées par autrui. Il importe maintenant de savoir si nous sommes vraiment capables de comprendre la situation predicament des autres, ou notre situation à un autre moment, et de comprendre pourquoi les autres, ou nous-mêmes, peuvent parvenir à un jugement différent. Nous pouvons parfois critiquer ceux qui ne partagent pas notre jugement sur telle situation. Mais il est possible qu'à ce moment, nos réactions et notre évaluation ne puissent simplement pas être partagées. Ceci ne rend pas notre jugement faux, ni le leur absurde. Leur jugement, comme le nôtre, peut ne pas être approprié à la situation.

On peut donner deux sens à l'expression « jugements appropriés ». D'une part, un jugement est dit «approprié» lorsque nous avons des réponses appropriées, et ce, même si une réponse ou une réaction appropriée à la perception des circonstances ou des actions d'autrui ne garantit pas que le jugement évaluatif basé sur cette perception est correct ou exact. D'autre part, le jugement peut être dit «inapproprié» lorsque, même s'il est approprié par rapport à sa base perceptuelle (inputs), cette base, ces *inputs*, sont incorrects.

Les inputs posent problème dans le domaine moral : comment accéder aux états mentaux d'autrui? Notre jugement peut être faux, et les biais ou les distorsions

https://doi.org/10.1017/S0012217312000261 Published online by Cambridge University Press

qui l'affectent peuvent être éventuellement expliqués. Par conséquent, nos différences avec les autres doivent être utilisées pour calibrer nos propres réactions, nos perceptions et nos réponses. Ce que nous pouvons apprendre des autres, l'exactitude avec laquelle nous évaluons leurs attitudes et leurs intentions, dépend de la façon dont nous jugeons leurs états mentaux. Du modèle que nous adopterons pour ce jugement, dépendra la similarité entre nos états mentaux et nos sentiments et ceux d'autrui.

On peut se demander sur quel modèle il faut concevoir la connaissances des états mentaux des autres. Est-ce que nous percevons les états mentaux des autres? Est-ce que nous nous identifions par empathie avec eux? Ou encore, est-ce que nous élaborons des «théories» à propos de leurs attitudes intentionnelles et de leurs actions?

6. Le modèle perceptuel et le modèle empathique

Le modèle perceptuel de la connaissance des autres esprits suggère que notre manière d'évaluer leur comportement dans diverses situations dépend de la façon dont nous les percevons. Cependant, le modèle perceptuel explique mal comment nos jugements évaluatifs des situations pourrait différer de celui des autres, et pourquoi nous trouvons si difficile d'accepter des jugements différents.

Mais si nous pensons que nous utilisons des indices visuels pour comprendre de façon empathique les autres, tandis que d'autres personnes sont, pour diverses raisons, incapables d'éprouver une telle empathie, ces autres personnes seront incapables d'accorder une crédibilité à nos attitudes réactives. Le recours à l'empathie peut également expliquer pourquoi, bien que nous nous appuyions sur nos propres réactions, nous assumons qu'elles sont les mêmes chez les autres.

Normalement, nos réactions indiquent avec fiabilité la façon dont les personnes qui nous entourent, qui partagent notre culture, notre éducation et ont des expériences similaires aux nôtres, réagissent dans certaines circonstances. Le recours à l'empathie est une façon d'expliquer la façon dont nous apprécions l'impression générale d'une scène, dans laquelle les actions des autres sont présentées à notre jugement moral.

Dès lors, se présente un choix conflictuel. En effet, la compréhension empathique n'est pas le seul modèle de la façon dont nous connaissons les états mentaux et les émotions motivationnelles des autres. Le modèle perceptuel est un modèle concurrent, et ce rival peut s'avérer préférable. L'objectivité et la connaissance ne conduisent pas à la convergence des jugements. Nos perceptions des autres, sur lesquelles reposent nos attitudes réactives et nos jugements moraux, sont influencées et modulées par de nombreux facteurs. Il est dès lors difficile, à certaines occasions, de juger d'une situation de la même façon qu'autrui, voire même de comprendre nos propres réactions passées. La vérité est difficile à atteindre dans de tels cas, et il ne faut pas nécessairement supposer, comme nous le faisons souvent, que la vérité et l'objectivité garantissent qu'une convergence est possible.

https://doi.org/10.1017/S0012217312000261 Published online by Cambridge University Press

Notes

1 Crispin Wright, *Truth and Objectivity*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1992, p. 1.
2 Jamie Dreier, «Internalism and Speaker Relativism», *Ethics*, vol. 101, 1990, p. 6-26.
3 P.F. Strawson, «Freedom and Resentment», *Proceedings of the British Academy*, vol. 48, 1962, p. 187-211.

Bibliographie

Dreier, Jamie
1990 «Internalism and Speaker Relativism», *Ethics*, vol. 101, p. 6–26.
Strawson, P.F.
1962 «Freedom and Resentment», *Proceedings of the British Academy*, vol. 48, p. 187–211.
Wright, Crispin
1992 *Truth and Objectivity*, Cambridge (MA), Harvard University Press.

https://doi.org/10.1017/S0012217312000261 Published online by Cambridge University Press